Commission compétitions BADMINTON 68

REGLEMENT PARTICULIER
Championnat départemental de Doubles Sénior
Haut-Rhin
Saison 2026-2027

Auteur(s) : Thomas Sarter
Destinataires : Présidents et RC clubs 68
Adoption CA : 27.10.2026
Entrée en vigueur : 01.11.2026
Validité : 31.08.2027

Par décision du Conseil d'Administration du Comité Départemental du Haut-Rhin (CoDep 68), **le club du BCF Guebwiller est désigné organisateur délégué** pour le Championnat départemental de Doubles Sénior (CDS).

Le CDS se déroulera les **24 et 25 avril 2027 à SOULTZ**, au Gymnase Robert Beltz – Route de Jungholtz – 68360 SOULTZ

Ce championnat se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC et du règlement des championnats départementaux du Haut-Rhin. Votre participation au CDS implique l'adhésion à ces trois règlements.

Les décisions des **juge-arbitres, Olivier HIRTZLIN et Jean-Philippe FREY**, sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

- **Compétition :**

- Le CDS se compose d'un tableau « Double Homme », d'un tableau « Double Dame » et d'un tableau « Double mixte ».

- Chaque tableau sera scindé en 5 séries :
  - Série « **Excellence** », regroupant les joueurs classés N2 et N3 ;
  - Série « **Honneur** », regroupant les joueurs classés R4 et R5 ;
  - Série « **Promotion** », regroupant les joueurs classés R6 et D7 ;
  - Série « **Espoir** », regroupant les joueurs classés D8 et D9 ;
  - Série « **Avenir** », regroupant les joueurs classés P10 à NC.

- Un joueur ne pourra s'inscrire que dans une série par tableau.

- **Un joueur ne pourra être surclassé que si son partenaire doit s'inscrire dans une série supérieure à la sienne**. À défaut, la paire ne pourra pas être acceptée. En dehors de cette situation, aucun surclassement ne sera autorisé. À titre d'exemple, une paire D8/D9 ne pourra être inscrite en R6/D7.

- La compétition comprend une phase de poules, suivie par une phase à élimination directe pour les séries comportant au moins 6 paires. Hormis le cas d'une poule unique, **une petite finale déterminera le 3ème** de chaque série. Le déroulement des matchs est soumis aux règlements de la FFBad.

- Les matchs se jouent en deux sets gagnants de 15 points.

- **Joueurs autorisés :**

- Seuls peuvent être admis à participer au CDS les joueurs licenciés dans le Haut-Rhin pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension au moment de la compétition visée dans le présent règlement. Ils devront être en possession de leur licence 2026/2027 le jour du tournoi.

- **Ce championnat est ouvert aux joueurs de catégorie minime à vétéran, de classement N2 au plus au jour du tirage au sort**.

- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits).

- **Échéancier :**

Lancement des inscriptions	**15 octobre 2026**
Prise en compte du CPPH pour la confection des tableaux	**9 avril 2027**
Date limite d'inscription	**15 avril 2027**
Tirage au sort	**18 avril 2027**
Envoi des convocations	**20 avril 2027**
Championnat départemental de Doubles Senior	**Les 24 et 25 avril 2027**

- **Inscriptions et tarifs :**

- **Les inscriptions seront réalisées par les joueurs ou leur club via le module Badnet** : https://www.badnet.fr

- **Les droits d'inscription sont de 10 € pour un tableau et 15 € pour 2 tableaux**. **Le paiement se fera au moment des inscriptions sur Badnet**. Aucun règlement en liquide, par chèque ou virement ne sera accepté.

- L'inscription complète d'une paire ne vaudra que lorsque les deux joueurs seront inscrits et que leurs droits d'inscription seront payés.

- La sélection des paires se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes.

- **Volants :**

- Les volants seront fournis à parts égales entre les joueurs jusqu'aux demi-finales inclues, ainsi que pour les petites finales (match pour la 3ème place). En cas de litige, le volant officiel devra être utilisé. Les volants seront fournis par le CoDep 68 pour toutes les finales.

- Le volant officiel du CDS est le Victor Carbosonic Max.

- **Forfaits :**

- Les participants inscrits se déclarant forfait après la date du tirage au sort sans justificatif devront prévenir de leur non-participation le plus tôt possible :

- en amont de la compétition, Thomas SARTER : 06 51 49 24 00 / thomas57960@hotmail.com

- le jour de la compétition, le juge-arbitre : Olivier HIRTZLIN (coordonnées dans les convocations)

- Les joueurs devront adresser, au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives, en courrier avec AR, à la Ligue Grand-Est de badminton (LGEBAD – 13, rue Jean Moulin, 54 510 Tomblaine).

- Chaque participant est invité à s'informer des sanctions encourues en cas de non-respect de cette procédure.

- **Déroulement :**

- Chaque joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de compétition. Les prescriptions sanitaires en vigueur le jour de la compétition devront être obligatoirement respectées par l'ensemble des personnes présentes. L'accès à la salle pourra être refusée pour les personnes ne répondant pas à ces obligations.

- Afin de permettre un contrôle des éventuelles obligations sanitaires dans de bonnes conditions, chaque joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant le début annoncé de son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Un joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque.

- Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à leur match et un nombre suffisant de volants. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

- Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes. Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes à partir de l'appel du match concerné. Ce temps est décompté du temps de repos.

- Pour les matchs auto-arbitrés, un joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment pour demander la présence d'un arbitre. Le juge-arbitre accédera à cette demande s'il le juge nécessaire.

- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coachs durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels techniques.

- Tout volant touchant le plafond, la structure de la salle, l'éclairage sera compté « let » au service et « faute » en cours d'échange.

- Un stand de cordage sera présent dans le gymnase.

- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.